



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Lettre de rentrée des inspecteurs du second degré
de l'académie de Besançon, septembre 2015

s/c de monsieur le recteur de l'académie de Besançon

Rectorat

Inspection du 2nd degré

Olivier APOLLON
Doyen IEN ET-EG IO

Michel MAZAUDIER
Doyen des IA-IPR

Téléphone
03 81 65 74 51
03 81 65 49 33

Mél.
olivier.apollon
@ac-besancon.fr

michel.mazaudier@ac-
besancon.fr

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

Troisième rentrée de la refondation de l'École de la République, celle de septembre 2015 ouvre une étape déterminante. L'année scolaire 2015 – 2016 va mobiliser tous les acteurs pour les préparer à la mise en œuvre de la réforme du collège (cycles 3 et 4), à la refondation de l'éducation prioritaire et au renforcement de la transmission des valeurs de la République. Le déploiement du numérique tant dans ses usages que dans une culture partagée demeure une priorité nationale et académique.

La formation initiale et continue des enseignants, des conseillers principaux d'éducation constitue aussi un des enjeux majeurs de la refondation l'École de la République.

1- La formation des enseignants sur la réforme du collège (cycles 3 et 4).

Dans le cadre de la mise en place de la réforme du collège à la rentrée 2016, un plan de formation de grande ampleur s'articulant sur des actions nationales et académiques sera proposé dès le premier trimestre de l'année scolaire. Il concernera les professeurs de collège, les enseignants des lycées professionnels intervenant auprès des élèves de troisième prépa-pro, les conseillers principaux d'éducation et les personnels d'encadrement. Il sera essentiellement centré sur des formations de proximité pour faciliter les transitions inter degrés et inter cycles, s'approprier le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture en lien avec les futurs programmes et les nouveaux dispositifs (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires).

2- La refondation de l'éducation prioritaire.

Après avoir dépassé le stade expérimental, la refondation de l'éducation prioritaire entre pleinement en œuvre à la rentrée 2015. Les réseaux « REP » et « REP + » bénéficieront d'un accompagnement de proximité par les corps d'inspection et de formations spécifiques.

3- Le renforcement et la transmission des valeurs de la République.

Dans le cadre de la mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, toutes les écoles et tous les établissements du second degré seront concernés par les formations sur les valeurs de la République. Organisées en formations de secteurs selon un protocole académique expérimenté en juin 2015, elles s'adresseront à des représentants de chaque école, collège et lycée concernés.

4- Les passerelles et les transitions.

La transition entre le collège et le lycée demeure un moment charnière source de difficultés pour certains élèves. Les liaisons qui permettent de bâtir une continuité des parcours sont à poursuivre pour assurer une meilleure réussite des élèves et favoriser le dialogue entre les enseignants de collège et de lycée, de SEGPA et de lycée professionnel.

De la même façon, les actions contribuant à renforcer le continuum bac – 3 / bac +3 sont encouragées pour amener les élèves à construire leur orientation et à se préparer aux études supérieures. Une attention particulière sera portée sur la liaison baccalauréat professionnel – BTS.

5- Développer les usages et la culture du numérique.

Le numérique est un vecteur de développement des apprentissages qui facilite la différenciation des démarches et l'individualisation des parcours pour répondre aux besoins de chaque élève. Des formations d'établissement pourront à la demande être mises en place en accompagnement de projets d'équipes disciplinaires.



6- La formation initiale et continue

Les EPLE constituent avec l'ESPE les deux lieux clés pour la formation initiale des fonctionnaires stagiaires. La DIFOR, pleinement associée à l'ESPE-UFC, contribuera aussi fortement à la formation initiale et continue des enseignants et des conseillers principaux d'éducation, et de tous les titulaires qui sont chargés d'une mission de tutorat.

2/2

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée 2015.

Po/ le collège des IA-IPR
Michel Mazaudier
Doyen des IA-IPR

Po/ le collège des IEN ET-EG-IO
Olivier Apollon
Doyen des IEN ET-EG-IO